



Accès aux Documents Administratifs et à l'Information Relative à l'Environnement (PRADA et PRAIRE)

Nomination de la Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) et de la Personne Responsable de l'Accès à l'Information Relative à l'Environnement (PRAIRE) pour la Ville de Brest et pour Brest métropole.



Attention: cette rubrique ne concerne pas les actes d'état-civils (extrait d'acte de naissance, mariage, décès, etc...)

Les communes d'une population égale ou supérieure à 10 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale regroupant une population égale ou supérieure à 10 000 habitants ont l'obligation de désigner une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

Cette personne est chargée :

- > de réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et aux questions relatives à la réutilisation des informations publiques, de recevoir les éventuelles réclamations et veiller à leur instruction,
- > d'assurer la liaison entre la collectivité auprès de laquelle elle est désignée et la Commission d'accès aux documents Administratifs (CADA).
- > Cette personne est également chargée de l'accès à l'information relative à l'environnement

Mme **Solène MONDI**, attachée au service Affaires juridiques de Brest métropole est la personne responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) et Personne Responsable de l'Information Relative à l'Environnement (PRAIRE) nommée par [arrêté du Maire de Brest 2018-04-0951](#) et par [arrêté du Président de Brest métropole 2018-04-0253](#).



Pour en savoir plus sur les règles générales applicables en matière de communication des documents administratifs et de réutilisation des données publiques, consultez le [site internet de la CADA](#).

Dernière mise à jour le : **06 novembre 2018**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30